



CONCOURS PHOTOS 2018

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LONGWY

« L'habitat ouvrier au Pays de Longwy »

Ce concours est ouvert à tout photographe amateur,

Les candidats présenteront au maximum 3 clichés répondant au titre du présent concours et prises sur le territoire des communes adhérentes à l'Office de Tourisme du Pays de Longwy » (Voir la liste en fin de ce document.)

Les photos, tirées sur papier brillant, comportant un liseré blanc, au format A 4 ou 20 x 30 cm, devront être légendées au dos. Figureront, le nom, le prénom, l'adresse de l'auteur et un n° de téléphone ou une adresse e mail où l'auteur peut être joint. Une légende inclura le titre de l'œuvre, le lieu de prise de vue.

Les photos soigneusement emballées, sans dispositif d'accrochage, ni montées sur passe-partout, sont à déposer au Puits de Siège Place, Darche à Longwy, ou adressées par courrier postal à : Office de tourisme du Pays de Longwy, rue de la Manutention, Porte de France 54400 LONGWY. Une seule participation par personne sera acceptée (même adresse postale et même nom de famille).

La date limite de réception des photographies à l'OTPL est fixée au 31 décembre 2018.

Les photos seront soumises à un jury avant le 15 janvier 2019.

Il sera demandé aux juges de s'assurer qu'au delà des sujets représentés sur les clichés, un ou plusieurs détails concernant des lieux du Pays de Longwy soient reconnaissables.

Les meilleures photos seront exposées au Puits de Siège de la place du colonel Darche, du 28 janvier au 10 février 2019. Durant cette exposition, les visiteurs seront amenés à choisir leurs photos préférées. Ce choix déterminera la photo « Prix du public 2018 ».

En s'inscrivant à ce concours, le participant s'engage à ce que le contenu des œuvres présentées respecte l'ensemble des lois régissant les droits de la propriété artistique et ceux de la propriété privée et notamment du droit, au nom et à l'image des personnes ou des biens représentés. Le comité d'organisation du concours se dégageant de cette responsabilité.

Les auteurs des meilleures photos seront récompensés par divers lots de valeur (Un seul par auteur), offerts par l'Office de Tourisme du Pays de Longwy, au cours d'une cérémonie qui aura lieu fin février 2019.

Dans le cadre de la promotion du tourisme en Pays de Longwy, l'Office se réserve le droit de présenter, tout ou partie de ces photos, au cours de diverses expositions. Leurs auteurs ne pourront pas en retirer rémunération.

Le règlement complet du concours est déposé à l'étude de Maître Bauer, huissiers de justice, 7 rue Carnot, à Longwy. Il est disponible au Puits de Siège, place du colonel Darche à Longwy et sur le site Internet de L'Office du Tourisme du Pays de Longwy : www.longwy-tourisme.com



Liste des communes adhérentes à l'Office de Tourisme du Pays de Longwy.

Baslieux, Chenières, Cons-La-Grandville, Cutry, Cosnes-et-Romain,
Differdange, Fillières, Joppécourt, Gorcy, Herserange, Haucourt-Moulaine,
Hussigny-Godbrange, Laix, Lexy, Longlaville, Longwy, Mexy, Mont-Saint-Martin,
Morfontaine, Réhon, Saulnes, Thil, Tiercelet, Ugny, Saint-Pancré
Ville-au-Montois, Villers-La-Montagne, Villerupt